

son côté déjà été membre de la législature de la Saskatchewan. Non seulement la Chambre et le pays en général doivent se féliciter du résultat de ces élections complémentaires, mais ils doivent se réjouir de cette addition à la somme d'expérience parlementaire et de l'amélioration des débats qui en résultera.

Le résultat de ces trois élections complémentaires n'est pas seulement une indication de la mesure dans laquelle le Gouvernement et les honorables députés d'en face ont perdu la confiance du public. On se souviendra que l'élection complémentaire de l'automne de 1932, qui a précédé les trois dont je viens de parler, a été favorable au candidat libéral, dont la majorité a du reste été beaucoup plus considérable que celle accordée à son prédécesseur. La circonscription de Huron-Sud, qui avait, à l'élection précédente, donné à feu M. McMillan une majorité de 349, a donné en 1932 une majorité de 1,989 au candidat libéral. Tel a été le résultat des élections complémentaires les plus récentes. Elles montrent ce que le Canada pense de la politique de nationalisme et d'impérialisme économiques qui a été l'objectif du Gouvernement actuel depuis son accession au pouvoir.

Cependant, s'il faut une autre preuve non seulement de la déchéance du Gouvernement dans l'opinion publique, mais du fait que le Gouvernement a perdu confiance en lui-même, on la trouvera dans le fait qu'il existe depuis le mois de mai dernier une vacance dans la représentation de la circonscription d'Oxford-Sud. Je le demande au Gouvernement: Pourquoi n'a-t-on pas convoqué les électeurs d'Oxford-Sud en même temps que ceux des circonscriptions d'Yamaska, de Restigouche-Madawaska et de Mackenzie? Il faudrait sûrement qu'Oxford-Sud fût représenté dans cette Chambre à l'heure actuelle. Pourquoi priver les électeurs de tous leurs droits de citoyens, puisqu'on les laisse sans représentation, pour la session actuelle du Parlement, ou du moins la partie de cette session où nous avons commencé nos délibérations? Pourquoi Oxford-Sud n'aura-t-il un représentant ici qu'après le congé de Pâques?

Au cours des hommages éloquent et mérités qu'il rendait à la mémoire de feu le député d'Oxford-Sud, le premier ministre a déclaré qu'on trouve dans cette partie du pays le plus beau type de Canadien. Il a répété cette parole à deux reprises. Me la rappelant, je prie le premier ministre de me dire maintenant pourquoi ces bons citoyens ne sont pas représentés au Parlement. Le premier ministre a le pouvoir de décréter que cette représentation doit leur être donnée, mais jusqu'ici on a refusé cette représentation.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Tout tend donc à démontrer que non seulement le Gouvernement a perdu la confiance du pays, mais qu'il a perdu confiance en lui-même. J'ajoute que, quelle que soit la majorité du Gouvernement par suite du nombre de ses amis élus aux dernières élections, cette majorité ne représente plus l'opinion du peuple canadien. Les élections complémentaires ont servi d'expression non mitigée à l'opinion de nos gens. Le Gouvernement a perdu l'autorité morale nécessaire pour gouverner. (*Exclamations*) Je l'affirme de nouveau. J'affirme que, le Gouvernement ayant été battu à chaque élection partielle tenue dans toutes les parties du Canada depuis deux ou trois ans, et le peuple s'étant prononcé si nettement et si catégoriquement, il est bien évident que le Gouvernement a perdu l'autorité morale voulue pour gouverner; s'il faisait son devoir, il se démettrait et irait au peuple pour permettre à ce dernier de se prononcer. On devrait donner au peuple canadien en général l'occasion d'exprimer, dans des élections générales, ses vues sur la politique au sujet de laquelle il n'a pu se prononcer jusqu'ici que dans des élections partielles.

Je passe au discours prononcé du haut du trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session. Comme on ne l'ignore pas, le discours presque entier est préparé par le Gouvernement, et Son Excellence, en le prononçant, exprime les vues du Gouvernement. Cependant, il y a un paragraphe qui se rapporte directement à Son Excellence et dont, sans doute, Son Excellence est l'auteur. A mon sens, il paraît dans le discours avec à-propos. Je veux parler de l'alinéa dans lequel il est dit que, depuis le début de son séjour au Canada en sa qualité de représentant de Sa Majesté, Son Excellence a rendu visite à toutes les provinces. J'en suis sûr, la population des différentes parties du Canada parcourues par Son Excellence appréciera hautement les paroles prononcées par Son Excellence à propos des sentiments d'amitié et du grand courage qu'il a observés, et de l'habileté des gens à surmonter les difficultés avec lesquelles ils sont aux prises, tout comme je suis persuadé que la population a été reconnaissante à Son Excellence de ses visites.

Certains alinéas, monsieur l'Orateur, se retrouvent à peu près mot pour mot dans chaque discours du trône. Nous avons l'habitude d'y voir un paragraphe, par exemple, où il est dit que les comptes publics seront présentés; un autre aussi où il est dit qu'on nous soumettra le budget des dépenses et qu'on constatera l'esprit d'économie qui a présidé à son élaboration. Un autre alinéa s'est fait